

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DU 168 Dénomination parvis des 260 enfants (4e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " parvis des 260 enfants " à l'espace situé face à l'école élémentaire des Hospitalières Saint Gervais (4e) ;

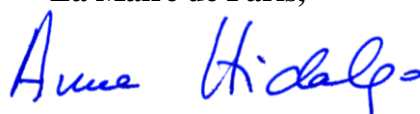
Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 17 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " parvis des 260 enfants " est attribuée à l'emprise publique comprise entre le numéro 2 et le numéro 12 rue des Hospitalières Saint Gervais (4e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO